



Mission à distance en régulation et supervision bancaires à la COBAC

Domaine : régulation et supervision bancaires

Pays : CEMAC

Autorité bénéficiaire : COBAC

Dates : du 18 au 22 2020

L'AFRITAC Centre a effectué une mission d'assistance technique pour la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, portant sur la révision du modèle de notation SYSCO 2 des établissements de crédit utilisé par les superviseurs bancaires. L'objectif de cette activité était de remodeler les caractéristiques conceptuelles et fonctionnelles du modèle de notation afin de le mettre en harmonie avec les normes et les bonnes pratiques internationales tout en y intégrant les récentes évolutions de la réglementation prudentielle de la CEMAC, selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

Répondant aux besoins d'assistance technique exprimés par le Secrétaire Général de la COBAC à l'AFRITAC Centre, cette mission a été réalisée à distance par un expert court-terme et le conseiller résident, du 18 au 22 mai 2020, du fait de la suspension actuelle des missions sur le terrain décidée par le Fonds Monétaire International en raison de la pandémie Covid-19.

La mission a été particulièrement fructueuse, puisqu'un modèle de notation entièrement révisé a pu être préparé et discuté avec le groupe de travail composé de cadres expérimentés du SG-COBAC. Les réunions virtuelles quotidiennes organisées avec l'application WEBEX ont permis de dialoguer tout à fait aisément dans des conditions satisfaisantes. Le résultat remarquable déjà obtenu constitue une avancée substantielle vers une meilleure évaluation du profil de risque des institutions bancaires, introduisant davantage de critères d'évaluation qualitatifs ainsi que le jugement à dire d'expert.

L'assistance technique concernant ce projet de réforme important pour la COBAC se poursuivra au mois de juin avec une deuxième semaine de mission également réalisée à distance.

Tout en étant contraint de mettre en œuvre ses activités d'assistance technique sans pouvoir se rendre sur place, l'AFRITAC Centre poursuit ainsi activement son soutien à la COBAC pour mener à bien la mise en œuvre de son plan stratégique de réformes concernant l'application effective et adéquate de la supervision basée sur les risques.